



RAPPORT

ANNUEL

2022-2023

*Centre
de services scolaire
du Chemin-du-Roy*

Québec 

Message de la présidence et de la direction générale

UNE ANNÉE OÙ L'ON VOIT GRAND

Ce rapport annuel permet de constater que l'année 2022-2023 a été ponctuée, encore une fois, de nombreux projets et initiatives qui témoignent du désir d'innover et du dynamisme de notre organisation. En cette dernière année de notre Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR), un vaste processus d'analyse et de consultation a mené à une grande concertation entre les membres du personnel, les élèves, les parents et différents acteurs du milieu afin d'élaborer notre deuxième PEVR. Cette étape cruciale est devenue un projet commun. Ce fut une belle occasion de porter un regard sur la réussite des jeunes et adultes de notre territoire, mais surtout de déterminer les trois priorités, les orientations et les nouveaux objectifs qui nous guideront dans les années à venir. L'année a été bien remplie : annonces d'agrandissement pour les écoles Richelieu et Ami-Joie-et-des-Grès, pelletée de terre de la future école Marguerite-Bourgeois... tous des projets qui permettront d'offrir des milieux adaptés aux besoins de notre clientèle et de nos équipes-écoles.

SOUS LE SIGNE DE LA NOUVEAUTÉ

En janvier 2023, notre centre de services scolaire a fait briller et résonner haut et fort sa personnalité en dévoilant sa toute nouvelle image de marque. La vivacité du concept démontre bien le mouvement, l'action et la philosophie de collaboration qui règne au sein de notre organisation. Ce changement vient avec une toute nouvelle signature corporative : **Apprendre. Réaliser. Ensemble.** Ces deux verbes d'action et ce mot rassembleur font notre fierté puisqu'ils témoignent des apprentissages et des réalisations qui se vivent tout au long d'un parcours chez nous, tant chez les élèves que chez les membres du personnel.

Dans la même lignée, le secteur adultes a lancé son tout nouveau site web. Planifietonavenir.csscdr.gouv.qc.ca regroupe au même endroit les informations concernant les Centres de formation professionnelle Bel-Avenir et Qualitech, le Centre d'éducation des adultes du Chemin-du-Roy, la Formation continue Chemin-du-Roy et le SARCA. Ce projet est à l'origine d'une nouvelle image plus accrocheuse, qui répond mieux aux besoins de nos élèves actuels et futurs.

VENT DE CHANGEMENT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

De nombreux postes au sein de notre conseil d'administration venaient à échéance le 30 juin dernier. Les élections nous ont permis de trouver de nouveaux membres désirant aller de l'avant, faire œuvre utile grâce à leurs compétences et avoir un impact positif sur la prochaine génération. Travaillant de concert, les nouveaux administrateurs et ceux déjà en fonction réaliseront le mandat du CA, soit assurer une saine gestion des fonds publics et veiller à ce que nos écoles et centres bénéficient de conditions optimales dans leurs différentes vocations. Ces nouveaux membres démontrent déjà leur leadership en faisant équipe avec les membres élus précédemment et mettent en place les meilleures pratiques en matière de gouvernance.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE, UNE PRIORITÉ

Dans le contexte actuel, la main-d'œuvre se fait rare et il importe pour nous de prendre soin de tous ceux qui font partie de notre grande famille professionnelle. Notre organisation a le souci de se distinguer en tant qu'employeur de choix et, pour ce faire, favoriser le bien-être de tous est essentiel. En ce sens, plusieurs projets ont vu le jour : démarche pour obtenir la certification Entreprise en santé, première édition du Défi Chemin-du-Roy, diffusion de capsules santé dans l'infolettre interne, présentation d'ateliers sur la civilité au travail, création d'un comité santé et mieux-être, transmission d'une formation en ligne portant sur l'ergonomie de bureau, présentation de la conférence de Marius Bourgeois en début d'année. Nous pouvons être plus que satisfaits des efforts déployés, car grâce à ces initiatives, nous avons reçu le prix Coup de cœur du jury dans le cadre des Prix Distinction du Groupe entreprises en santé. Être acteur de changement, c'est gagnant!

Nous espérons que les pages qui suivent vous démontreront à quel point le personnel du Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy est engagé dans notre mission. Parce qu'ensemble, nous accomplissons de grandes choses pour la réussite de nos élèves.

Bonne lecture!

Luc Galvani, directeur général

Julie Saulnier, présidente du conseil d'administration

Table des matières

1. Présentation du Centre de services scolaire.....	4
1.1. Le Centre de services scolaire en bref	4
1.2. Faits saillants	4
1.3. Services éducatifs et autres services.....	7
2. Gouvernance du Centre de services scolaire	10
2.1. Conseil d'administration	10
2.2. Autres comités de gouvernance	12
2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration.....	16
2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics.....	16
3. Résultats	17
3.1. Plan d'engagement vers la réussite.....	17
3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence	30
4. Utilisation des ressources.....	32
4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire	32
4.2. Ressources financières	32
4.3. Gestion et contrôle des effectifs	34
4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus	35
4.5. Ressources matérielles et technologiques	35
5. Annexe du rapport annuel	37
Rapport du protecteur de l'élève	37

1. Présentation du Centre de services scolaire

1.1. Le Centre de services scolaire en bref

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy (CSSCDR) offre des services à 23 168 élèves, dont 18 619 jeunes des niveaux préscolaire, primaire et secondaire, 2 506 jeunes et adultes en formation professionnelle (FP) et 2 043 jeunes en formation générale des adultes (FGA), incluant la formation à distance. Sa clientèle est répartie dans 75 édifices sur le territoire.

Le CSSCDR est l'un des deux centres de services scolaires (CSS) de la région administrative de la Mauricie (04). Avec plus de 5 000 employés, il représente l'un des plus importants employeurs de la région.

[Son territoire](#) couvre presque en totalité les municipalités régionales de comté (MRC) de Maskinongé et des Chenaux, soit 20 municipalités. Ce vaste territoire amène le CSS à transporter 14 008 élèves à bord de 138 autobus ordinaires, 48 minibus, 8 autobus adaptés et 28 véhicules de type berline. Chaque jour, ce sont 15 247 kilomètres qui sont parcourus.

1.2. Faits saillants

Des projets propices à la réussite

[L'école de demain se construit maintenant pour notre établissement Marguerite-Bourgeois](#)

Une pelletée de terre symbolique sur le chantier de construction déjà amorcé de la future école Marguerite-Bourgeois, notre première école arborant la signature architecturale du gouvernement, a eu lieu en mai 2023. Cet important projet d'infrastructure va au-delà des matériaux utilisés, c'est aussi le fruit d'une collaboration entre le Service des ressources matérielles, les Services éducatifs et l'équipe-école.

[Un environnement scolaire plus grand et redessiné pour l'école Ami-Joie-et-des-Grès](#)

L'annonce d'un investissement important du ministère de l'Éducation permettra l'ajout de huit classes et d'un nouveau plateau sportif afin de mieux répondre à la hausse de la clientèle de l'école Ami-Joie.

[Annonce d'agrandissement majeur à l'école Richelieu](#)

Grâce à l'investissement du ministère de l'Éducation, le quotidien de tous les élèves et de tous les membres du personnel se verra grandement amélioré par l'ajout d'espaces pensés et réfléchis en fonction des besoins de nos élèves en matière d'apprentissage.

[Inauguration d'un tout nouveau gymnase à l'école Sainte-Thérèse](#)

Le projet, qui a vu le jour grâce à la contribution financière du ministère de l'Éducation, est important pour la qualité de vie et d'enseignement de l'ensemble de l'équipe-école ainsi que de la communauté.

Nouveaux programmes alternance travail-études (ATE) au secteur de la formation professionnelle

De nouvelles formations rémunérées en cuisine et boucherie ont été annoncées grâce aux investissements de plusieurs partenaires, dont le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Diplomation des derniers étudiants en « Santé assistance et soins infirmiers »

Les 48 derniers élèves des cohortes en formation accélérée demandée par le ministère ont terminé et reçu leur diplôme.

L'école Saint-Paul, une école tournée vers les sciences et les technologies

L'école est devenue la toute première en Mauricie – et la deuxième au Québec – à obtenir l'accréditation du programme eSTIME. Cette certification témoigne de l'apprentissage de la programmation informatique par tous les élèves, de la maternelle à la 6^e année.

Faire des apprentissages au-delà des murs

L'école Saint-Paul, l'école le Tremplin et deux édifices de l'École primaire d'éducation internationale ont inauguré leurs nouveaux parcs-écoles pour le plus grand plaisir des élèves et des équipes-écoles. L'école primaire de Louiseville a maintenant, quant à elle, une classe extérieure. Ces aménagements, adaptés aux besoins des élèves, permettent d'utiliser une pédagogie différente et favorisent le développement d'un mode de vie sain et actif.

10 bougies pour l'École primaire d'éducation internationale

Tout au long de l'année, le 10^e anniversaire de l'école a été souligné de différentes manières, notamment lors d'un 5 à 7 réunissant des dizaines de personnes ayant contribué à bâtir l'école depuis le tout début.

Nouvelle AEP à la Formation continue : Conduite d'autobus

Cette nouvelle formation à Trois-Rivières répond aux besoins constants de l'industrie. Les élèves auront la chance de devenir conducteurs d'autobus dans les cinq secteurs de l'industrie : transport urbain, scolaire, interurbain, nolisé et adapté.

La culture à l'école

Dans le cadre du programme La culture à l'école, volet thématiques et interdisciplinarité, le comité culturel du Chemin-du-Roy a remis une bannière honorifique aux écoles Saint-Philippe et Mond'Ami pour le projet « Les contes et moi » et à l'école les Terrasses pour le projet « Les chansons francophones à la portée des tout-petits ».

Élaboration du PEVR 2023-2027

De nombreuses consultations ont eu lieu auprès des élèves, des membres du personnel, des parents et des différents acteurs du milieu. Le Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027 contient les orientations et les objectifs que notre centre de services se fixe afin d'assurer la réussite de tous nos élèves pour les prochaines années.

Des actions pour faciliter les transitions scolaires de nos petits

L'orthophonie et l'ergothérapie : offre pour les parents de la maternelle 4 ans!

Les parents d'enfants fréquentant la maternelle 4 ans ont eu l'occasion d'assister à une rencontre d'information sur le développement de la motricité et du langage chez nos petits. Plusieurs parents ont profité de conseils pratiques et d'idées d'activités par l'entremise de l'orthophoniste et de l'ergothérapeute de l'équipe multidisciplinaire du préscolaire.

Portes ouvertes au préscolaire

Le 28 avril dernier, tous nos petits du préscolaire et leurs familles ont été conviés à venir visiter leur future école. Activités, informations, jeux, tout était en place pour que ce premier rendez-vous avec nos futurs élèves et leurs parents soit agréable, ludique et stimulant tout en permettant à nos tout-petits de se familiariser avec leur nouveau milieu de vie.

Rencontre d'information pour les parents d'enfants ayant des besoins particuliers en prévision de leur entrée à l'école

En collaboration avec le CIUSSS, une soirée d'information a été offerte aux parents afin de leur transmettre les informations essentielles en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Transition CPE – École

Soucieux d'offrir une transition harmonieuse du CPE à l'entrée à l'école, un groupe de travail composé de membres de personnel de CPE et du Centre de services scolaire a développé des modalités de transmission d'informations simples dans le but de bien accueillir l'enfant et sa famille et de mieux répondre aux besoins de chacun.

Les membres du personnel, notre actif le plus précieux

Faciliter le recrutement

Plusieurs outils internes ont été créés afin de faciliter le recrutement.

C'est connu, miser sur le réseautage pour recruter est un atout. En ce sens, un nouveau programme de référencement a vu le jour.

Depuis son lancement, l'infolettre Alerte-emploi connaît un franc succès et permet aux candidats potentiels de recevoir par courriel toutes les nouvelles offres d'emploi correspondant à leur profil.

Dans le cadre d'une vaste campagne de recrutement, une vidéo de 30 secondes a été produite et diffusée lors du FestiVoix. La visibilité de cette publicité a permis de faire connaître notre organisation à un bassin plus grand grâce aux festivaliers venant de l'extérieur de la région.

La rétention, un enjeu important

Afin d'assurer une meilleure intégration des nouveaux employés, une vidéo de plusieurs minutes expliquant le rôle de chacun des services administratifs a été produite. Cet outil permet de mieux s'y retrouver et de connaître les différents services au sein de l'organisation.

Le Service des ressources humaines a décidé de faire encore plus pour favoriser le bien-être au travail en débutant la démarche de Reconnaissance Entreprise en santé. Nous pouvons être fiers, car dès la première année du processus, notre engagement a été reconnu. Les nouveaux ateliers sur la civilité au travail nous ont permis de recevoir un prix Coup de cœur du jury dans le cadre des Prix Distinction.

Une rentrée rassembleuse

Après la période pandémique, la rentrée scolaire 2022-2023 était l'occasion parfaite pour organiser une conférence pour l'ensemble du personnel. Marius Bourgeois et David Goudreault ont participé à cette rencontre portant sur le leadership pédagogique.

Vent de nouveautés

Le Service aux entreprises – Formation continue du Chemin-du-Roy évolue pour devenir Formation continue Chemin-du-Roy

La nouvelle identité (nom et logo) est axée sur l'évolution et le savoir-faire et permet de se positionner comme une référence en formation continue.

Dévoilement de notre nouvelle image de marque

Notre centre de services scolaire affiche sa personnalité avec sa toute [nouvelle image de marque](#). Ce changement vient avec une toute nouvelle signature corporative : Apprendre. Réaliser. Ensemble.

Un nouveau site web pour notre secteur adultes : planifietonavenir.csscdr.gouv.qc.ca

[Ce site](#) regroupe au même endroit les informations concernant les Centres de formation professionnelle Bel-Avenir et Qualitech, le Centre d'éducation des adultes, la Formation continue Chemin-du-Roy et le SARCA.

Un tout nouvel événement santé pour nos 20 000 élèves et nos 5 000 membres du personnel

Des centaines de membres du personnel ont foulé la ligne de départ du tout premier Défi Chemin-du-Roy. Accompagnés de l'ambassadeur et marathonien bien connu Patrick Charlebois, c'est dans le plaisir qu'ils ont bougé et se sont dépassés entre collègues de travail. Parallèlement, tous les établissements de Chemin-du-Roy ont organisé des activités sportives telles que la course et la marche pour leurs élèves. L'objectif était d'amener les jeunes à s'entraîner et à repousser leurs limites dans le plaisir.

1.3. Services éducatifs et autres services

Dans l'exercice de notre mission d'instruire, de qualifier et de socialiser, nous organisons des services éducatifs au bénéfice des personnes relevant de notre compétence. Nous veillons à la réussite de nos élèves dans le respect de leurs différences.

Nos équipes s'investissent à offrir des services éducatifs de qualité dans un environnement scolaire propice aux apprentissages et elles assurent un encadrement efficace pour chaque élève. Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy déploie une offre de services riche et diversifiée.

Encadrement de l'utilisation des mesures contraignantes

- Mise en place d'un cadre de référence relatif aux mesures contraignantes et formation offerte à 192 personnes ciblées et priorisées sur les Interventions Thérapeutiques lors de Conduites Aggressives (ITCA). Cette formation contribue à outiller les intervenants à rendre nos milieux éducatifs plus sains et plus sécuritaires.

Collaboration avec le département de psychologie de l'UQTR

- Entente avec le département de psychologie de l'UQTR afin d'offrir un stage d'un jour aux étudiants au doctorat en psychologie. Ce jumelage doctorant-psychologue scolaire permet de faire connaître le milieu scolaire et de mettre en lumière toute la richesse du travail réalisé auprès des élèves et des équipes-écoles. En suivi au stage, une rencontre portant sur le rôle du psychologue scolaire est également offerte dans le cadre d'un cours universitaire.

Mise en place de l'équipe MSA

- Cette équipe, composée d'une ergothérapeute, d'une orthophoniste et d'une psychoéducatrice, soutient les équipes-écoles dans l'implantation de pratiques efficaces auprès de nos élèves TSA afin de favoriser leur réussite.

Faciliter l'enseignement de la grammaire

- Cette année, plusieurs outils ont été développés par des conseillers pédagogiques et des enseignants en lien avec l'enseignement de la grammaire au primaire. Plusieurs formations et de l'accompagnement ont été offerts en complément afin de parfaire les compétences des enseignants et ainsi favoriser la réussite des élèves.

Formation générale des jeunes :

- 36 écoles primaires (55 bâtisses), dont 26 offrant le programme de maternelle 4 ans à temps plein;
- Six écoles primaires à projet particulier accessibles dès la maternelle;
- Cinq écoles secondaires proposant une grande variété de concentrations et de programmes particuliers reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec, dont les programmes Sport-études, Musique-études et Art dramatique;
- Trois écoles spécialisées, dont une suprarégionale, entièrement dédiées aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA).

Formation professionnelle et générale des adultes :

- Deux centres de formation professionnelle offrant 45 programmes dans différents secteurs d'activités (DEP, AEP, ASP);
- Des programmes en alternance travail-études, dont certains sont rémunérés, répondant aux besoins du marché du travail;
- Un centre d'éducation des adultes offrant des services de formation générale de niveau secondaire sur l'ensemble du territoire, mais aussi de la francisation, de l'alphabétisation, de l'intégration socioprofessionnelle et de la formation à distance.

Formation continue :

- Plus de 350 formations ont été données par ce service en collaboration avec nos centres de formation professionnelle et notre centre d'éducation des adultes.

Pédagogie innovante et diversifiée :

- Engagement dans le projet CAR : collaborer, apprendre, réussir où la culture de collaboration est mise de l'avant auprès des équipes-écoles afin d'améliorer la réussite des élèves et les taux de diplomation et de qualification. Les écoles le Tremplin, alternative Freinet, des Bâtisseurs, Dollard, Louis-de-France et primaire d'éducation internationale ont participé à la nouvelle formule de formation des équipes de leadership que nous avons développée dans notre centre de services scolaire. Ces équipes sont formées de la direction, d'enseignants et d'intervenants qui ont à cœur l'établissement d'une culture de collaboration efficace dans leur école.
- Leadership pédagogique ancré dans des communautés de pratique par de nombreuses directions d'école et de centre. L'équipe composée de 16 conseillers pédagogiques soutient plus de 26 écoles dans la mise en place de stratégies d'enseignement et d'apprentissage efficaces;
- Accompagnement des équipes-écoles dans la réalisation de leur nouveau projet éducatif. Ceux-ci seront bien adaptés à la culture de chaque établissement scolaire dans le seul but d'assurer la réussite et le bien-être de nos élèves.

Services complémentaires flexibles et adaptés :

- Dans une optique de saine gestion, le Service des ressources financières, le Service des ressources humaines ainsi que des représentants parmi les directions des écoles de notre centre de services scolaire ont travaillé en collaboration avec les Services éducatifs afin d'offrir et d'organiser les services complémentaires pour la réussite de nos élèves. Ces travaux ont permis d'effectuer des actions concrètes :
 - Augmentation significative des heures en orthophonie;
 - Définition de la complémentarité des rôles entre les psychoéducateurs et les techniciens en éducation spécialisée;
 - Organisation et réflexion par secteur, entre les directions d'écoles, pour optimiser les services.

Partenariats avec notre milieu :

- Le Centre de services scolaire a également collaboré à la mise en place de RADAR, l'instance stratégique en développement des communautés créé par les quatre grands réseaux du territoire de Trois-Rivières.

Services culturels :

- Notre organisation peut compter sur un comité culturel afin de stimuler, soutenir et promouvoir l'intégration de la culture dans nos écoles et nos centres. D'ailleurs, un membre du comité siège au conseil d'administration de Culture Trois-Rivières. Plusieurs de nos partenaires nous permettent d'offrir des activités culturelles au sein de nos écoles.
- Le comité a un plan d'action pour les deux prochaines années relativement aux trois grands objectifs suivants :
 - Favoriser le déploiement d'actions culturelles;
 - Promouvoir les initiatives culturelles dans l'ensemble de nos établissements;
 - Maintenir un réseau de personnes engagées pour favoriser le partage d'idées et de pratiques.
- Accomplissements :
 - Les équipes-écoles peuvent compter sur 45 porteurs de dossiers culturels qui assurent la promotion du programme La culture à l'école dans l'ensemble de nos établissements.
 - Cette année, ce sont 10 460 élèves qui ont vécu une activité culturelle dans nos milieux.
 - D'année en année, nos différents milieux sont dynamisés par de nombreux projets culturels. Un total de 91 974 \$ a été alloué à la réalisation de 65 projets (volet Ateliers culturels à l'école).
 - Un total de 21 287 \$ a été alloué à la réalisation de 33 projets (volet Culture scientifique).
 - Deux écoles ont réalisé un projet dans le nouveau volet Thématiques et interdisciplinarité (volet 6) avec un total de 52 258 \$.
 - Les élèves ont participé à diverses sorties culturelles au cours de l'année, tant au primaire qu'au secondaire. Un total de 583 296 \$ a été alloué aux sorties culturelles.
 - Notre organisation a collaboré avec Culture 3R, particulièrement à deux occasions :
 - Jury pour les bourses des projets en médiation culturelle;
 - Jury pour les Grands prix culturels, particulièrement pour le Prix de l'initiative Éducation-Culture.

2. Gouvernance du Centre de services scolaire

2.1. Conseil d'administration

Membres parents	Calendrier des séances tenues
<ul style="list-style-type: none"> • David Lafrance, district 1 • Daniel Dupont, district 2 • Cindy Champagne, district 3, vice-présidente du conseil d'administration • Julie Saulnier, district 4, présidente du conseil d'administration • Philippe Picard, district 5 	<ul style="list-style-type: none"> • 24 août 2022 • 28 septembre 2022 • 26 octobre 2022 • 30 novembre 2022 • 12 décembre 2022 • 22 février 2023 • 15 mars 2023 (extraordinaire) • 12 avril 2023 (extraordinaire) • 26 avril 2023 • 25 mai 2023 • 14 juin 2023
Membres CSSCDR	
<ul style="list-style-type: none"> • Véronique Plante-Huard, représentante du personnel de soutien • Elisabeth Paquin, représentante du personnel professionnel • Jacques Lefrançois, représentante du personnel enseignant • Annie Dubois, représentante des directions d'établissement • Francis Dostaler, représentant du personnel cadre 	
Membres de la communauté	
<ul style="list-style-type: none"> • Serge Dubé, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines* • Robert Ricard, expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines** • Franco Tomas, expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles*** • Luc Massicotte, personne issue du milieu communautaire, sportif ou culturel • Louis Brunelle, personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires • Marianne Gagnon, personne âgée de 18 à 35 ans 	

* Jusqu'au 6 décembre 2022

** Depuis le 15 mars 2023

*** Jusqu'au 7 février 2023

2.1.1. Décisions du conseil d'administration

Août 2022

- Prestation de serment des cinq nouveaux membres élus pour donner suite aux fins de mandat du 30 juin 2022.
- Nomination des membres du comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie.

Septembre 2022

- Adoption du budget du Centre de services scolaire pour l'année scolaire 2022-2023.
- Demande d'ajout d'espace et de remplacement de bâtiments dans le cadre des mesures 50511, 50512 et 50630 du ministère de l'Éducation.

Octobre 2022

- Signature de l'entente sur le partenariat et la gouvernance de l'instance stratégique en développement des communautés de Trois-Rivières.
- Formation d'un comité pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027.

Novembre 2022

- Octroi d'un contrat de construction pour l'agrandissement de l'édifice Sainte-Bernadette de l'école des Bâisseurs.

Décembre 2022

- Adoption de nouveaux critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire – année scolaire 2023-2024.
- Demande de procéder à la mainlevée d'une condition imposée par le ministre de l'Éducation – 3560, rue Notre-Dame Est à Trois-Rivières.

Février 2023

- Désignation d'un membre représentant de la communauté au conseil d'administration – Expert en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines.
- Présentation publique du rapport annuel 2021-2022.

Mars 2023

- Adhésion à l'Union réciproque d'assurance scolaire du Québec.
- Adhésion à un regroupement d'achats pour des postes informatiques et des moniteurs neufs.

Avril 2023

- Adhésion à un regroupement d'achats pour le programme d'aide aux employés.
- Adoption de la tarification 2023-2024 pour l'offre de transport scolaire.
- Octroi de contrats de construction et d'installation de locaux modulaires pour trois établissements.
- Nomination du directeur général du Centre de services scolaire. Monsieur Galvani poursuit donc son mandat débuté en juillet 2018.

Mai 2023

- Adoption de politiques : Gestion documentaire, Règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire et du premier au second cycle du secondaire, Gestion du transport scolaire.
- Approbation du PEVR 2023-2027.
- Signature de l'entente relative au transport scolaire intégré avec la Société de transport de Trois-Rivières.
- Octroi de contrats de construction – École de la Source et CEA de Louiseville, ainsi que de réaménagement intérieur à l'école Saint-Paul.
- Autorisation de dépassement de coûts pour des rénovations à l'école le Tremplin.

Juin 2023

- Adoption des actes d'établissement pour 2023-2024.
- Adoption du Règlement concernant le traitement des plaintes sur des sujets autres que les services rendus aux élèves.
- Octroi d'un contrat pour des rénovations à l'école Chavigny.
- Adhésion à deux regroupements d'achats pour des équipements multifonctions et des services d'agents de sécurité.
- Demande d'autorisation auprès du ministre de l'Éducation du Québec pour l'acquisition d'un terrain pour l'agrandissement de l'école Ami-Joie.

Pour connaître l'ensemble des décisions prises, visitez notre [site web](#).

2.2. Autres comités de gouvernance

- Liste des comités du conseil d'administration et de leurs membres

Nom du comité	Membres
Comité de gouvernance et d'éthique	<ul style="list-style-type: none"> • Annie Dubois • Luc Massicotte • Philippe Picard • Luc Galvani (invité – directeur général) • Élyse Giacomo (invitée – secrétaire générale)
Comité de vérification	<ul style="list-style-type: none"> • Jacques Lefrançois • Franco Tomas* • David Lafrance • Laurent Cabana (invité – directeur général adjoint) • Patricia Hinse (invitée – directrice du Service des ressources financières)
Comité des ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> • Louis Brunelle • Luc Massicotte • Julie Saulnier • Cindy Champagne • Luc Galvani (invité – directeur général) • Sandra Coulombe (invitée – directrice du Service des ressources humaines)
Comité de révision d'une décision concernant un élève	<ul style="list-style-type: none"> • Elisabeth Paquin • Julie Saulnier • Véronique Plante-Huard • Cindy Champagne • David Lafrance • Maryse Trudel, représentante des parents désignée par le comité de parents • Élyse Giacomo (invitée – secrétaire générale) • Ginette Masse (invitée – directrice générale adjointe) • Sophie Houle (invitée – directrice des Services éducatifs)

* Jusqu'au 7 février 2023

- Liste des comités du Centre de services scolaire et de leurs membres

Nom du comité	Membres
Comité consultatif de transport	<ul style="list-style-type: none"> • Elisabeth Paquin • Véronique Plante-Huard • Hassan Wadifi, représentant des parents désigné par le comité de parents • Rosemarie Boucher, responsable du Service du transport scolaire (jusqu'au 11 mars 2023) • Laurent Cabana, directeur général adjoint • Luc Francoeur, directeur d'une école primaire • Maxime Dubé, directeur d'une école secondaire • Julien Trépanier, représentant de la Société de transport de Trois-Rivières
Comité consultatif des services aux EHDAA	<ul style="list-style-type: none"> • Manon Rocheleau, directrice adjointe des Services éducatifs – Secteur jeunes • Kim Bernard, directrice d'une école primaire • Darinka Ferland, représentante du personnel professionnel désignée par son association • Martine Gervais, représentante du personnel de soutien désignée par son association • Valérie Caissie, enseignante désignée par son association • Marie-Ève Auger, enseignante désignée par son association • Suzanne Maltais, représentante d'un organisme qui dispense des services à des EHDAA • Mylène Lemyre-Morrisette, représentante d'un organisme qui dispense des services à des EHDAA • Synda Ben Affana, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Maria Lira, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Mélissa Larose, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Marie-Eve Garceau, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Philippe Picard, représentant des parents d'élèves désigné par le comité de parents • Fanny Zuniga Jurgensen, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Mélanie Paquette, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Zoé Plourde, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • André Pouliot, représentant des parents d'élèves désigné par le comité de parents • Marie-Josée Rochette, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents • Annie Muller, représentante des parents d'élèves désignée par le comité de parents

Nom du comité	Membres
Comité de parents	<ul style="list-style-type: none"> • Philippe Durand (Académie les Estacades) • Patrick Hamel (école alternative Freinet de Trois-Rivières) • Marie-France Blais (école Ami-Joie-et-des-Grès) • Alexandra Dupont (école aux Deux-Étangs) • Ménaïk Bleau (école Belle-Vallée) • Djoher Essabah Bakhouché (école Cardinal-Roy) • Marie-Lise Tolley-Bruneau (école Chavigny) • Maryse Trudel (école Curé-Chamberland) • Marie-Pierre Trudel (école de la Solidarité) • Mathieu Roberge (école de la Source) • Shana Myriam Ravary (école de l'Envolée) • Nicolas Ribes Turgeon (école de musique Jacques-Héту) • Marie-Mélie Pépin (école de Pointe-du-Lac) • Mélanie Baril (école de Yamachiche-Saint-Léon) • Daniel Dupont (école des Bâtisseurs) • Katrine Venne (école des Champs-et-Marées) • Kym Giguère (école Dollard) • Stéphanie Bellemare (école du Bois-Joli) • Mélanie Godin (école du Versant-de-la-Batiscan) • Sophie Marcotte (école intégrée des Forges) • Pier-Luc Savard (école Jacques-Buteux) • Christian Coulombe (école Laviolette) • Julie Massy (école le Tremplin) • Stéphanie Roy (école les Terrasses) • Marie-Lou Boivin (école Louis-de-France) • Sabrina Girard (école Madeleine-De Verchères) • Manon Ricard (école Marguerite-Bourgeois) • Mélissa Larose (école Marie-Leneuf) • Julie Normandin (école Mond'Ami) • Audrey Allard (école Notre-Dame-du-Rosaire) • Kathleen Dubé (école primaire de l'Académie-Sportive)

Nom du comité	Membres
	<ul style="list-style-type: none"> • Rubina Neruda Bhicajee (école primaire de Louiseville) • Cindy Champagne (école primaire d'éducation internationale) • Valérie Lupien (école primaire d'éducation internationale du Secteur-Est) • Mélanie Picard (école Richelieu) • Daniel Ricard (école Sainte-Thérèse) • Raphaél Nadeau (école Saint-Philippe) • Fanny Zuniga (école Saint-Pie-X) • Hanaa Ghaffar (école secondaire des Pionniers) • Daniel Lamer (école secondaire l'Escale) • Maria Lira (représentante du comité consultatif des services aux EHDA)
Comité consultatif de gestion	<ul style="list-style-type: none"> • Directeur général et directeurs généraux adjoints ainsi que tout le personnel d'encadrement du Centre de services scolaire
Comité d'engagement pour la réussite des élèves	<ul style="list-style-type: none"> • Ginette Masse, directrice générale adjointe • Sophie Houle, directrice des Services éducatifs • Alain Pagé, directeur adjoint des Services éducatifs – FP-FGA • Natacha Bonneville, membre du personnel enseignant – Secteur jeunes • Marie-Claude Desrochers, membre du personnel enseignant – Secteur jeunes • Christine Chandonnet, membre du personnel enseignant de l'éducation des adultes • Christian Boucher, membre du personnel enseignant en formation professionnelle • Véronique Renière, membre du personnel professionnel • David Bertrand, membre du personnel de soutien • Sandra Blais, directrice d'une école primaire • Vanessa Gauthier, directrice adjointe d'une école secondaire • Dany Martin, directeur du Centre d'éducation des adultes • Luce Doucet, directrice adjointe en formation professionnelle • Alain Huot, membre issu du milieu de la recherche en Sciences de l'éducation – UQTR

2.3. Code d'éthique et de déontologie applicable au conseil d'administration

Aucune situation n'a été déclarée au cours de l'année 2022-2023 au comité d'enquête à l'éthique et à la déontologie formé conformément à l'article 26 du [Règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du conseil d'administration d'un centre de services scolaire francophone.](#)

2.4. Divulgence d'actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

La Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics permet à une personne de divulguer sans représailles un acte répréhensible commis dans un organisme public. Cette divulgation peut se faire au Protecteur du citoyen et, pour les employés de l'organisme, à une personne de l'organisme désignée comme responsable. Au Centre de services scolaire, la secrétaire générale est désignée à cet effet. En vertu de la Loi, le Centre de services scolaire doit indiquer dans son rapport annuel le nombre de divulgations reçues et traitées.

Reddition de comptes 2022-2023		
Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics		
1	Divulgations reçues par la personne responsable du suivi des divulgations	0
2	Divulgations auxquelles il a été mis fin, en application du paragraphe 3 de l'article 22	0
3	Divulgations fondées	0
4	Divulgations réparties selon chacune des catégories d'actes répréhensibles visées à l'article 4 :	
	• Une contravention à une loi du Québec, à une loi fédérale applicable au Québec ou à un règlement pris en application d'une telle loi	0
	• Un manquement grave aux normes d'éthique et de déontologie	0
	• Un usage abusif de fonds ou des biens d'un organisme public, y compris de ceux qu'il gère ou détient pour autrui	0
	• Un cas grave de mauvaise gestion au sein d'un organisme public, y compris un abus d'autorité	0
	• Le fait, par un acte ou une omission, de porter gravement atteinte ou de risquer de porter gravement atteinte à la santé ou à la sécurité d'une personne ou à l'environnement	0
• Le fait d'ordonner ou de conseiller à une personne de commettre un acte répréhensible identifié précédemment	0	
5	Communications de renseignements, effectuées en application du premier alinéa de l'article 23	0

3. Résultats

3.1. Plan d'engagement vers la réussite

3.1.1. Résultats du Plan d'engagement vers la réussite

Orientation 1 : Déployer des services éducatifs accessibles, de qualité et adaptés à la diversité des besoins des élèves									
Objectif	Reddition de comptes (indicateur)	Résultats visés 2022 (cible)	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
Réduire la proportion des élèves qui quittent annuellement sans diplôme ni qualification	Taux de sorties annuelles sans diplôme ni qualification	15,3 %	17,3 % (juin 2015)	15,1 % (juin 2017)	17,9 % (juin 2018)	18 % (juin 2019)	17,2 % (juin 2020)	17,7 % (juin 2021)	2,4 %

Explications :

La structure de suivi n'est pas uniforme lorsque les élèves quittent l'école sans diplôme ni qualification. Plusieurs ne sont pas relancés après leur départ, alors que nous pourrions en inciter plusieurs à se réinscrire dans un cheminement mieux adapté à leurs besoins. Le nouveau [PEVR](#) prévoit la mise en place d'une structure uniforme de suivi des élèves pour les écoles secondaires et les centres.

La pénurie de personnel peut également avoir un impact sur le taux de diplomation et de qualification étant donné le roulement de personnel dans les classes.

Une analyse des cas d'élèves admissibles à la diplomation et qui ne sont pas diplômés est à réaliser, notamment en français. Comprendre pourquoi ils échouent en 5^e secondaire alors qu'ils réussissaient en 4^e secondaire pourrait nous orienter.

La révision de nos parcours de formation au secondaire pourrait également être une piste de solution.

Nous devons poursuivre la mise en place des équipes de leadership et nous assurer d'une meilleure planification de nos actions en prévention.

Orientation 2 : Agir tôt, rapidement, de façon continue et concertée

Objectif	Reddition de comptes (indicateur)	Résultats visés 2022 (cible)	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
Intensifier la mise en place des actions de dépistage au préscolaire et au 1 ^{er} cycle	Proportion d'écoles qui mettent en place des actions de dépistage en français lecture	100 %	-	100 %	100 %	89 %	100 %	100 %	-
	Proportion d'écoles qui mettent en place des actions de dépistage en mathématique	80 %	-	56 %	Données non disponibles en raison de la pandémie	43 %	65 %	53 %	27 %
Améliorer les pratiques d'intervention pour diminuer la proportion d'élèves à risque ou en échec à la fin du 1 ^{er} cycle (69 % et moins)	Proportion d'élèves à risque ou en échec en français lecture et écriture et en mathématique à la fin du 1 ^{er} cycle du primaire	Français écriture : 20 % Français lecture : 20 % Math résoudre : 22 % Math raisonner : 11 %	Français écriture : 23 % Français lecture : 21 % Math résoudre : 25 % Math raisonner : 14 %	Français écriture : 25 %	Français écriture : Données non disponibles en raison de la pandémie	Français écriture : 30 %	Français écriture : 27,5 %	29,7 %	9,7 %
				Français lecture : 20 %	Français lecture : Données non disponibles en raison de la pandémie	Français lecture : 23 %	Français lecture : 20,7 %	21 %	1%
				Math résoudre : 27 %	Math résoudre : Données non disponibles en raison de la pandémie	Math résoudre : 24 %	Math résoudre : 24,5 %	24,1 %	2,1 %
				Math raisonner : 15 %	Math raisonner : Données non disponibles en raison de la pandémie	Math raisonner : 17 %	Math raisonner : 15 %	16,9 %	5,9 %

Explications :

Intensifier la mise en place des actions de dépistage au préscolaire et au 1^{er} cycle : La pénurie de personnel et l'arrivée de nombreux nouveaux enseignants ont fait en sorte de diminuer les possibilités d'accompagnement pour d'autres membres du personnel et par rapport à d'autres besoins. De plus, le dépistage systématique est remis en question au sein de nos équipes.

Nous devons favoriser la différenciation pédagogique (flexibilité, adaptation et modification) en formant et en assurant l'accompagnement des enseignants. Le manque de conseillers pédagogiques en adaptation scolaire ne permet pas d'assurer l'accompagnement nécessaire en ce moment.

Améliorer notre expertise en cueillette de données nous aiderait à mieux cibler nos actions et mieux comprendre ce qui fonctionne bien ou moins bien parmi nos actions. L'analyse de données est à améliorer au sein de notre organisation.

Orientation 3 : Développer les compétences en littératie et en numératie tout au long du parcours scolaire									
Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Jun 2019	Jun 2020	Jun 2021	Jun 2022	Jun 2023	Écart
Augmenter le taux de réussite en écriture	Taux de réussite aux épreuves ministérielles de 4 ^e et 6 ^e année du primaire et de 2 ^e et 5 ^e secondaire	4 ^e année : 87 % 6 ^e année : 92 % 2 ^e secondaire : 85 % 5 ^e secondaire : 73 %	4 ^e année : 84,5 % 6 ^e année : 90 % 2 ^e secondaire : 81,8 % 5 ^e secondaire : 70 %	4 ^e année : 88,8 %	4 ^e année : Données non disponibles en raison de la pandémie	Épreuves annulées en raison de la pandémie	4 ^e année : 86,4 %	4 ^e année : 88,3 %	-
				6 ^e année : 91,8 %	6 ^e année : Données non disponibles en raison de la pandémie		6 ^e année : 88,4 %	6 ^e année : 84,9 %	7,1%
				2 ^e secondaire : 80,8 %	2 ^e secondaire : Données non disponibles en raison de la pandémie		2 ^e secondaire : 83,1 %	2 ^e secondaire : 83,6 %	1,4 %

Orientation 3 : Développer les compétences en littératie et en numératie tout au long du parcours scolaire

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Jun 2019	Jun 2020	Jun 2021	Jun 2022	Jun 2023	Écart
				5 ^e secondaire : 70,4 %	5 ^e secondaire : Données non disponibles en raison de la pandémie		5 ^e secondaire : 63,5 %	70,5 %	2,5 %
Augmenter le taux de réussite en lecture	Taux de réussite à l'épreuve imposée CSS de 2 ^e année du primaire			2 ^e année : 85,6 %	2 ^e année : Données non disponibles en raison de la pandémie	Épreuves annulées en raison de la pandémie	2 ^e année : Aucune épreuve imposée par le CSS	2 ^e année : Aucune épreuve imposée par le CSS	-
	Taux de réussite à l'épreuve ministérielle de 6 ^e année du primaire	2 ^e année : 85 % 4 ^e année : 85 % 6 ^e année : 85 %	2 ^e année : 81,8 % 4 ^e année : 82,1 % 6 ^e année : 82,6 %	4 ^e année : 78,4 %	4 ^e année : Données non disponibles en raison de la pandémie		4 ^e année : 88,3 %	72,5 %	12,5 %
	Taux de réussite de juin en 2 ^e et 5 ^e secondaire	2 ^e secondaire : 85 % 5 ^e secondaire : 88 % FGA : 52 %	2 ^e secondaire : 70,9 % 5 ^e secondaire : 85 % FGA : 47 %	6 ^e année : 89,7 %	6 ^e année : Données non disponibles en raison de la pandémie		6 ^e année : 78,6 %	86,6 %	-
	Proportion des élèves qui réussissent au présecondaire, 1 ^{er} et 2 ^e cycles en FGA			2 ^e secondaire : 81,5 %	2 ^e secondaire : Données non disponibles en raison de la pandémie		2 ^e secondaire : 80,6 %	83,2 %	1,8 %

Orientation 3 : Développer les compétences en littératie et en numératie tout au long du parcours scolaire

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
				5 ^e secondaire : 85,4 %	5 ^e secondaire : Données non disponibles en raison de la pandémie		5 ^e secondaire : 88,7 %	85,2 %	2,8 %
				FGA : 51,8 %	FGA : Données non disponibles en raison de la pandémie	53,3 %	FGA : 46,8 %	45,3 %	6,7 %
Augmenter le taux de réussite en mathématique	Taux de réussite aux épreuves ministérielles de 6 ^e année du primaire et de 4 ^e secondaire	6^e année Résoudre : 88 % Raisonner : 82 %	6^e année Résoudre : 82,6 % Raisonner : 78,9 %	6 ^e année Résoudre : 87,4 %	6 ^e année Résoudre : Données non disponibles en raison de la pandémie	Épreuves annulées en raison de la pandémie	6 ^e année Résoudre : 79,8 %	83,9 %	4,1 %
				Raisonner : 70 %	Raisonner : Données non disponibles en raison de la pandémie		Raisonner : 76 %	83,8 %	-
	Taux de réussite à l'épreuve imposée CSS de 2 ^e secondaire	2^e secondaire Raisonner : 65 %	2^e secondaire Raisonner : 51,7 %	2 ^e secondaire Raisonner : 50,3 %	2 ^e secondaire Raisonner : Données non disponibles en raison de la pandémie		2 ^e secondaire Raisonner : Aucune épreuve imposée par le CSS	2 ^e secondaire Raisonner : 44,4 %	20,9 %
				4^e secondaire Raisonner CST : 65 % Raisonner SN : 65 % Raisonner TS : 75 %	4^e secondaire Raisonner CST : 58,6 % Raisonner SN : 52,8 % Raisonner TS : 70,4 %		4 ^e secondaire Raisonner CST : 62,3 %	4 ^e secondaire Raisonner CST : Données non disponibles en raison de la pandémie	4 ^e secondaire Raisonner CST : 62,7 %
	FGA : 40 %	FGA : Non disponible							

Orientation 3 : Développer les compétences en littératie et en numératie tout au long du parcours scolaire

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
				Raisonner SN : 86 %	Raisonner SN : Données non disponibles en raison de la pandémie		Raisonner SN : 91,4 %	93,5 %	-
				Raisonner TS : 71,9 %	Raisonner TS : Données non disponibles en raison de la pandémie		Raisonner TS : 84,8 %	80,7 %	-
				FGA : 30,8 %	FGA : Données non disponibles en raison de la pandémie	35,9 %	FGA : 33,5 %	39,6 %	-

Explications :

5^e secondaire : Au cours de l'année scolaire, il y a eu peu de formation et de soutien auprès des enseignants afin de poursuivre la mise en place de pratiques probantes et harmonisées. L'ajout d'un conseiller pédagogique en français permettra une meilleure concertation entre les enseignants. Des moyens différenciés seront mis en place dans le cadre du [PEVR 2023-2027](#).

Tous les niveaux : En contexte de pénurie de personnel, les nombreux nouveaux membres du personnel (enseignants, TES, etc.) et les enseignants non légalement qualifiés doivent être formés. Les nouveaux enseignants ont besoin d'accompagnement par rapport à la cohérence des pratiques évaluatives entre les différents niveaux.

Orientation 4 : Offrir un milieu de vie accueillant, sécuritaire et bienveillant qui favorise l'écoute, la communication et des relations interpersonnelles et sociales enrichissantes

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
Offrir des milieux de vie accueillants, sécuritaires, proactifs dans la lutte contre la violence et l'intimidation et adaptés aux nouvelles réalités (médias sociaux, diversité culturelle, légalisation du cannabis, etc.)	Taux de satisfaction des élèves des écoles primaires, secondaires et des centres et du personnel	90 %	-	87 % élèves du primaire 83 % élèves du secondaire Données en juin 2020 pour les élèves des centres	Données non disponibles en raison de la pandémie	90 % élèves du primaire 67 % élèves du secondaire 80 % élèves des centres	82 % élèves du primaire 68 % élèves du secondaire N.D. élèves des centres	88 % élèves du primaire 69 % élèves du secondaire 87 % élèves des centres	2 % élèves du primaire 21 % élèves du secondaire 3 % élèves des centres

Explications :

Pour le secondaire, des analyses plus poussées devront être faites avec les équipes-écoles afin de mieux cerner les raisons pour lesquelles les élèves se sentent moins en sécurité dans nos milieux. De plus, selon le rapport du protecteur de l'élève, nous devons nous questionner sur l'application des codes de vie. Toutefois, l'impact de la COVID est certainement encore un élément qui explique ces résultats (retour en groupe, etc.). L'augmentation de l'anxiété chez les jeunes, un constat appuyé par de nombreuses recherches, est un élément qui nous préoccupe.

Parmi les solutions mises en place, l'une des actions majeures a été d'offrir une formation relative à l'utilisation des mesures contraignantes et à la prévention des comportements violents à 192 membres du personnel, dont les psychoéducateurs. Ainsi, les suivis réguliers faits dans les écoles par les intervenants pivots en intimidation et le fait que ces derniers axent leurs actions sur la prévention ont un impact direct sur le nombre d'incidents d'intimidation. Enfin, la mise en place d'un cadre de référence d'intervention pour les mesures contraignantes contribue également à rendre nos actions plus cohérentes.

L'ajout de personnel professionnel dans les centres de formation professionnelle contribuera certainement à un meilleur sentiment de sécurité.

Orientation 5 : Offrir un milieu de vie qui intègre des activités culturelles, scientifiques, entrepreneuriales, physiques et sportives et qui favorise la mise en place de saines habitudes de vie

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
Augmenter l'offre d'activités physiques et sportives et qui favorisent les saines habitudes de vie	Proportion d'écoles primaires qui font bouger les élèves 60 minutes par jour	100 %	-	89 %	Données non disponibles en raison de la pandémie	92 %	100 %	100 %	-
	Proportion d'écoles primaires et secondaires et de centres qui offrent des activités physiques et sportives et qui favorisent les saines habitudes de vie			97 % écoles primaires 100 % écoles secondaires 33 % centres	Données non disponibles en raison de la pandémie	95 % écoles primaires 100 % écoles secondaires 66 % centres	97 % écoles primaires 100 % écoles secondaires 66 % centres	Sondage 97 % écoles primaires 100 % écoles secondaires 100 % centres	-
Augmenter l'offre d'activités culturelles, scientifiques et entrepreneuriales	Proportion d'écoles primaires et secondaires qui offrent au moins un type d'activités (culturelles, scientifiques ou entrepreneuriales) chaque année à tous les élèves	100 %	-	100 % au moins un type 100 % culturelles 36 % scientifiques 27 % entrepreneuriales	Données non disponibles en raison de la pandémie	100 % au moins un type 98 % culturelles 38 % scientifiques 22 % entrepreneuriales	100 % au moins un type 98 % culturelles 47 % scientifiques 19 % entrepreneuriales	Sondage 98 % au moins un type 98 % culturelles 36 % scientifiques 24 % entrepreneuriales	-

Orientation 6 : Améliorer la qualité du matériel éducatif, des équipements, des installations et des infrastructures immobilières dans une perspective de soutien éducatif et de développement durable

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
Améliorer la qualité du parc informatique du Centre de services scolaire	Taux de désuétude des postes informatiques	10 %	18,6 %	14,9 %	8,5 %	20,4 %	22,1 %	20,7 %	10,7 %
	Taux de désuétude des autres périphériques	10 %	20 %	41,4 %	43,5 %	20,3 %	3,9 %	2,6 %	-

Explications :

Comme la désuétude des postes de travail est basée sur une durée de vie utile et non sur la fin de l'assistance technique par les manufacturiers, seuls les équipements ne bénéficiant plus d'assistance technique ont été priorisés.

Le développement d'un outil permettant l'obtention de données plus précises sur la désuétude des équipements et du matériel, ainsi que la priorisation de la mise à niveau de nos équipements d'infrastructure afin de combler les besoins grandissants sont des moyens à considérer pour réduire l'écart.

Orientation 7 : Valoriser l'engagement parental et soutenir la relation qui unit famille et milieux éducatifs

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023
Améliorer la qualité et diversifier les communications école-famille autres que lors des rencontres prévues pour les bulletins	Taux de satisfaction des parents	80 %	-	94 % parents du primaire 83 % parents du secondaire	Données non disponibles en raison de la pandémie	89 % parents du primaire 88 % parents du secondaire	90 % parents du primaire 86 % parents du secondaire	91 % parents du primaire 85 % parents du secondaire

Orientation 8 : Valoriser les réalisations du personnel ainsi que des écoles et des centres

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023
Augmenter les actions valorisant le personnel, les écoles et les centres	Nombre d'actions mises en place par le Centre de services scolaire	1 action par mois	-	14 actions	Données non disponibles en raison de la pandémie	12 actions	12 actions	15 actions

Orientation 9 : Assurer la formation et l'accompagnement du personnel dans la mise en place des meilleures pratiques éducatives et pédagogiques

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023
Intensifier et soutenir le déploiement d'équipes de collaboration en matière d'apprentissage et de climat scolaire	Proportion d'écoles primaires et secondaires et de centres ayant mis en place au moins une équipe de collaboration	50 %	-	<p>36 % des directions du primaire</p> <p>100 % des directions du secondaire</p> <p>100 % des directions de la FP et FGA inscrites dans une CoP en vue de l'implantation d'équipes de collaboration dans les écoles et centres</p>	<p>66 % des directions du primaire</p> <p>100 % des directions du secondaire</p> <p>100 % des directions de la FP et FGA inscrites dans une CoP en vue de l'implantation d'équipes de collaboration dans les écoles et centres</p>	<p>97 % des directions du primaire</p> <p>100 % des directions du secondaire</p> <p>100 % des directions de la FP et FGA inscrites dans une CoP en vue de l'implantation d'équipes de collaboration dans les écoles et centres</p>	<p>100 % des directions du primaire</p> <p>100 % des directions du secondaire</p> <p>100 % des directions de la FP et FGA inscrites dans une CoP en vue de l'implantation d'équipes de collaboration dans les écoles et centres</p>	<p>100 % des directions du primaire</p> <p>100 % des directions du secondaire</p> <p>100 % des directions de la FP et FGA inscrites dans une CoP en vue de l'implantation d'équipes de collaboration dans les écoles et centres</p>

Orientation 10 : Améliorer les liens entre les milieux éducatifs et les différents acteurs de la communauté

Objectif	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023
Faciliter les transitions petite enfance – préscolaire	Proportion des familles rejointes avant l'entrée au préscolaire	100 %	-	93,5 % des familles rejointes par la campagne « En attendant la maternelle »	95,7 % des familles rejointes par la campagne « En attendant la maternelle »	97 % des familles rejointes par la campagne « En attendant la maternelle »	100 % des familles rejointes par la campagne « En attendant la maternelle »	100 % des familles rejointes par la campagne « En attendant la maternelle »

Orientation 11 : Développer une gestion flexible, collaborative et responsable des ressources publiques

Objectifs	Reddition de comptes	Résultats visés 2022	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023
Optimiser les processus et les pratiques	Nombre de nouveaux projets visant l'optimisation des processus et des pratiques	1 nouveau projet annuellement	-	9 nouveaux projets en 2018-2019	3 nouveaux projets en 2019-2020	10 nouveaux projets en 2020-2021	12 nouveaux projets en 2021-2022	14 nouveaux projets en 2022-2023
Intensifier et soutenir le déploiement d'équipes de collaboration en matière de gestion administrative	Nombre d'équipes de collaboration en matière de gestion administrative	5 équipes	-	3 nouvelles équipes en 2018-2019	2 nouvelles équipes en 2019-2020	1 nouvelle équipe en 2020-2021	2 nouvelles équipes en 2021-2022	1 nouvelle équipe en 2022-2023

3.1.2. Objectifs établis par le ministre de l'Éducation

Objectifs	Reddition de comptes (indicateur)	Résultats visés 2022 (cible)	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans	Taux de diplomation et de qualification	82 %	76,9 % (cohorte 2009-2016)	79,9 % (cohorte 2010-2017)	78,3 % (cohorte 2012-2019)	74,7 % (cohorte 2013-2020)	77,8 % (cohorte 2014-2021)	78,5 % (cohorte 2015-2022)	3,5 %
Augmenter la proportion des élèves qui obtiennent un premier diplôme (DES et DEP) avant l'âge de 20 ans	Taux de diplomation	75 %	70 % (cohorte 2009-2016)	75 % (cohorte 2010-2017)	71,5 % (cohorte 2012-2019)	68,8 % (cohorte 2013-2020)	71,8 % (cohorte 2014-2021)	73,3 % (cohorte 2015-2022)	1,7 %
Diminuer l'écart entre différents groupes d'élèves qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification avant l'âge de 20 ans - Filles et garçons - Élèves HDAA et élèves réguliers - Élèves inscrits dans une école ayant un indice IMSE 1	Taux de diplomation et de qualification	Écart : 5,5 %	Filles : 80,9 % Garçons : 73,4 % Écart : 7,5 %	(cohorte 2010-2017) Filles : 84,9 % Garçons : 75,9 % Écart : 9 %	(cohorte 2012-2019) Filles : 82,2 % Garçons : 75,1 % Écart : 7,1 %	(cohorte 2013-2020) Filles : 78,3 % Garçons : 71,4 % Écart : 6,9 %	(cohorte 2014-2021) Filles : 84,6 % Garçons : 71,7 % Écart : 12,9 %	(cohorte 2015-2022) Filles : 82,7 % Garçons : 74,8 % Écart : 7,9 %	2,4 %
		Écart : 35 %	EHDAA : 44,8 % Réguliers : 86,1 % Écart : 41,3 %	EHDAA : 49,8 % Réguliers : 87,1 % Écart : 37,3 %	EHDAA : 57,3 % Réguliers : 84,7 % Écart : 27,4 %	EHDAA : 47,4 % Réguliers : 84,4 % Écart : 37 %	EHDAA : 49,4 % Réguliers : 86,9 % Écart : 37,5 %	EHDAA : 53,8 % Réguliers : 88,2 % Écart : 34,4 %	0,6 %
		Écart : 7,6 %	IMSE 1 à 7 : 79,7 % IMSE 8 à 10 : 70,1 % Écart : 9,6 %	IMSE 1 à 7 : 82,3 % IMSE 8 à 10 : 74,4 % Écart : 7,9 %	IMSE 1 à 7 : 79,2 % IMSE 8 à 10 : 76,8 % Écart : 2,4 %	IMSE 1 à 7 : 77,8 % IMSE 8 à 10 : 70,4 % Écart : 7,4 %	IMSE 1 à 7 : 78,6 % IMSE 8 à 10 : 77 % Écart : 1,6 %	IMSE 1 à 7 : 79,8 % IMSE 8 à 10 : 77 % Écart : 2,8 %	4,8 %

Objectifs	Reddition de comptes (indicateur)	Résultats visés 2022 (cible)	Situation de départ	Juin 2019	Juin 2020	Juin 2021	Juin 2022	Juin 2023	Écart
à 7 et un indice IMSE 8 à 10 - Élèves issus de l'immigration et non issus de l'immigration		Écart : 8 %	Issus immigration : 66,7 % Non issus : 77,2 % Écart : 10,5 %	Issus immigration : 77,5 % Non issus : 80 % Écart : 2,5 %	Issus immigration : 75,9 % Non issus : 78,4 % Écart : 2,5 %	Issus immigration : 67,2 % Non issus : 75,1 % Écart : 7,9 %	Issus immigration : 71,6 % Non issus : 78,1 % Écart : 6,5 %	Issus immigration : 83,6 % Non issus : 78,1 % Écart : 5,5 %	2,5 %
Diminuer la proportion d'élèves qui entrent au secondaire avec une année de retard	Taux d'entrée au secondaire avec une année de retard	15,8 %	19,8 %	19,2 % (2017-2018)	16,9 % (2018-2019)	15 % (2019-2020)	11,9 % (2020-2021)	14,4 % (2021-2022)	-
Augmenter la proportion des bâtiments évalués dans un état satisfaisant	Taux de bâtiments évalués dans un état satisfaisant	93 %	88 %	90 %	91,9 %	91,9 %	53,5 %* * Nouveaux paramètres d'inspection du MEQ	57 %* * Nouveaux paramètres d'inspection du MEQ	36 %

Explications :

La structure de suivi n'est pas uniforme lorsque les élèves quittent l'école sans diplôme ni qualification. Plusieurs ne sont pas relancés après leur départ, alors que nous pourrions en inciter plusieurs à se réinscrire dans un cheminement mieux adapté à leurs besoins. Le nouveau [PEVR](#) prévoit la mise en place d'une structure uniforme de suivi des élèves pour les écoles secondaires et les centres.

La pénurie de personnel peut également avoir un impact sur le taux de diplomation et de qualification étant donné le roulement de personnel dans les classes.

Une analyse des cas d'élèves admissibles à la diplomation et qui ne sont pas diplômés est à réaliser, notamment en français. Comprendre pourquoi ils échouent en 5^e secondaire alors qu'ils réussissaient en 4^e secondaire pourrait nous orienter.

La révision de nos parcours de formation au secondaire pourrait également être une piste de solution.

Nous devons poursuivre la mise en place des équipes de leadership et nous assurer d'une meilleure planification de nos actions en prévention.

La cible relative aux bâtiments dans un état satisfaisant avait été déterminée en fonction d'une méthode d'inspection des bâtiments encadrée par le ministère de l'Éducation, mais dont les critères ont changé au cours de la période. Les actifs inspectés ont considérablement modifié les résultats des bâtiments jugés satisfaisants tant par rapport au nombre que relativement aux paramètres d'inspection.

3.2. Lutte contre l'intimidation et la violence

3.2.1. Synthèse des événements relatifs à l'intimidation et à la violence déclarés au Centre de services scolaire

Niveaux d'enseignement	Intimidation	Violence	Intimidation + Violence	Nombre d'interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Préscolaire et primaire (11 493)	68	163	18	6
Secondaire (7 246)	51	25	18	2
Formation générale des adultes (1 690)	0	0	0	0
Total	119	188	36	8

3.2.2. Interventions dans les écoles du Centre de services scolaire

Il est à noter que toutes les situations mentionnées dans le tableau ci-haut ont été traitées par l'entremise de médiation et qu'aucune n'a fait l'objet de recommandations écrites par le protecteur de l'élève.

En 2021-2022, le protecteur de l'élève avait porté à notre attention quelques situations, particulièrement au secondaire, où l'utilisation de la médiation dans le traitement des situations d'intimidation avec les personnes concernées avait pu avoir un effet négatif sur la victime. Ce constat a été repris avec les intervenants pivots en début d'année 2022-2023 afin de rectifier notre approche. Cette formation a permis de passer de 19 situations nécessitant l'implication du protecteur de l'élève en 2021-2022, à 8 situations en 2022-2023.

Globalement, sur les 343 situations, nous retrouvons 13 situations où l'on observe de la cyberintimidation (ce chiffre s'élève à 28 si nous tenons compte des situations où la cyberintimidation était jumelée à d'autres formes de violence). Ce nombre doit évidemment être nuancé par le fait que ce type de comportement se déroule habituellement à l'extérieur du cadre scolaire, ce qui donne peu d'occasions d'intervenir.

Parmi les situations de violence, notons que 73 % étaient des situations de violence physique, 16 % de violence verbale et 11 % de violence mixte (verbale et physique).

Le nombre de recours à la suspension par les directions d'écoles pour l'ensemble des situations rapportées a diminué. La sensibilisation faite auprès des directions et des intervenants afin d'utiliser davantage de mesures éducatives a porté ses fruits. Ce principe demeure à la base de nos orientations.

Le Centre de services scolaire du Chemin-du-Roy en était à sa douzième année d'application de son plan d'action pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école. Dans le cadre de ce plan d'action, chacune des directions du secteur jeunes a implanté un plan de lutte personnalisé à son école. Parmi les actions mises en place dans le cadre de ce plan de lutte, les directions doivent, entre autres, informer la direction générale lorsqu'un incident d'intimidation ou de violence se produit dans leur école. Le sentiment de sécurité chez les élèves demeure un objectif prioritaire pour notre organisation.

- Encore cette année, les intervenants rapportent avoir contacté les parents dans 100 % des situations d'intimidation et de violence. Cette pratique est devenue la norme afin de travailler en collaboration avec les parents vers une résolution satisfaisante de ces problématiques.
- Une formation sur la médiation a été donnée aux intervenants pivots du secondaire.
- Conformément à notre plan d'action, nous avons continué à offrir des ateliers préventifs sur le sujet (habiletés prosociales, expression adéquate des émotions) dans les classes de 5^e année et de 1^{re} secondaire en collaboration avec nos partenaires (corps policiers, Action Toxicomanie).
- Encore cette année, la plateforme numérique Moozoom est utilisée par l'ensemble de nos écoles primaires pour améliorer les habiletés sociales et de régulation des émotions.
- Des actions relatives à la citoyenneté numérique se poursuivent afin d'accompagner l'ensemble de la communauté éducative (directions, enseignants, professionnels, personnel de soutien et parents).
- Les activités d'information, de sensibilisation et de prévention auprès des intervenants, des élèves et des parents sont primordiales. Ainsi, les situations d'intimidation et de violence sont de plus en plus reconnues et distinguées des autres formes de conflit et les interventions appropriées continuent d'être mises en place.
- Il importe de mentionner que la préoccupation première est d'intervenir de façon éducative lorsqu'un élève est victime ou auteur de gestes inacceptables comme la violence et l'intimidation. Ce principe demeure à la base de nos orientations.
- Chaque école peut compter sur un intervenant pivot soutenu par les services éducatifs pour assurer des interventions efficaces dans les milieux et mettre en place des activités de prévention et de sensibilisation.

4. Utilisation des ressources

4.1. Répartition des revenus du Centre de services scolaire

L'objectif de la répartition annuelle des revenus

L'objectif de la répartition annuelle des revenus est d'assurer une distribution équitable des ressources dont le Centre de services scolaire dispose afin de favoriser la réussite des élèves et l'atteinte des objectifs de notre Plan d'engagement vers la réussite tout en maintenant l'équilibre budgétaire. Favoriser l'autonomie de gestion, la responsabilisation et l'imputabilité de chaque établissement ou unité administrative en situant le plus près possible de l'élève l'exercice des choix budgétaires permet ainsi de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque milieu.

Les principes de la répartition annuelle des revenus

L'équité, la transparence, l'efficacité, la coopération, le respect des cadres légaux en conformité avec les orientations du Conseil d'administration et le maintien de l'équilibre budgétaire sont les principales valeurs qui guident notre répartition annuelle des revenus. L'optimisation de l'utilisation des ressources financières dont dispose le Centre de services scolaire et la simplification du processus de gestion dans l'atteinte de la réalisation de la mission sont des principes reconnus dans la répartition des revenus du Centre de services scolaire. Ils permettent d'établir le partage des ressources et des responsabilités de chacun des acteurs concernés afin d'assurer l'équilibre entre l'autonomie de gestion et l'imputabilité.

Les critères servant à déterminer les montants alloués

Les principaux critères servant à déterminer les montants alloués à nos établissements sont les clientèles, le nombre de groupes, l'indice de défavorisation, la superficie des établissements ainsi que les besoins exprimés par les établissements.

4.2. Ressources financières

Le Service des ressources financières a pour mission d'accompagner les établissements, les services administratifs du Centre de services scolaire, les fournisseurs, les clients et les contribuables en s'assurant d'une gestion efficace, efficiente, équitable et écoresponsable des ressources financières. Nous mettons en place des moyens orientés sur l'optimisation des ressources financières disponibles et l'application de contrôles internes permettant la protection des actifs de l'organisme et soutenons ainsi l'objectif de la réussite des élèves. Nos pratiques de gestion financière permettent à l'organisme de respecter la Loi sur l'équilibre budgétaire et de déployer les meilleures solutions tout en tenant compte des lois, politiques et règlements en vigueur.

Les états financiers résumés préparés par le Centre de services scolaire ont été audités par la firme MALLETTE S.E.N.C.R.L. qui a émis une opinion assortie de réserves dans son rapport de l'auditeur. Les états financiers résumés de l'exercice terminé le 30 juin 2023, dont des extraits sont présentés ci-après, ainsi que le rapport de l'auditeur indépendant sont disponibles sur notre [site web](#).

L'exercice financier du Centre de services scolaire se termine avec un excédent des revenus sur les dépenses de 105 M\$. Un élément non récurrent, soit le redressement lié à la nouvelle norme comptable sur les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, explique principalement ce résultat pour l'année 2022-2023.

Extrait de nos états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

Composition des revenus		
Subvention de fonctionnement du MEQ	275 515 260 \$	62,2 %
Subvention d'investissement	76 643 758	17,3 %
Autres subventions et contributions	1 464 179	0,3 %
Taxe scolaire	14 207 342	3,2 %
Droits de scolarité et revenus divers	5 937 829	1,3 %
Vente de biens et services	19 938 805	4,5 %
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	49 301 883	11,2 %
Total	443 009 056 \$	100 %
Composition des dépenses par secteur d'activités		
Activités d'enseignement et de formation	147 447 457 \$	43,6 %
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	77 630 478	23 %
Services d'appoint	36 322 660	10,8 %
Activités administratives	10 055 527	3 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	47 985 647	14,2 %
Activités connexes	17 628 153	5,2 %
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	836 610	0,2 %
Total	337 906 532 \$	100 %
Composition des dépenses par nature des dépenses		
Rémunération	240 403 076 \$	71,1 %
Fourniture et matériel	15 284 732	4,5 %
Services, honoraires et contrats	49 514 138	14,7 %
Charges d'investissements non capitalisables et amortissement	15 160 944	4,5 %
Service de la dette	8 861 320	2,6 %
Autres charges	8 682 322	2,6 %
Total	337 906 532 \$	100 %
Résultat de l'exercice	105 102 524 \$	
Déficit accumulé au début de l'exercice	139 251 \$	
Redressement lié aux obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	(103 972 290) \$	
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	1 269 485 \$	

4.3. Gestion et contrôle des effectifs

Répartition de l'effectif en heures rémunérées pour la période du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Catégorie d'emploi	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	215 768,88	0	215 768,88	141
Personnel professionnel	378 110,49	195,95	378 306,44	321
Personnel enseignant	2 298 247,27	8 578,94	2 306 826,21	2 969
Personnel de bureau, technicien et assimilé	1 515 335,57	3 320,57	1 518 656,14	2 146
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	59 138,10	1 868,30	61 006,40	53
Total	4 466 600,31	13 963,76	4 480 564,08	5 630

Résumé du niveau de l'effectif du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

Cible établie par le ministre de l'Éducation	4 148 332,47
Total des heures rémunérées effectuées	4 480 564,08
Respect du niveau de l'effectif	Non

Pour éviter le dépassement d'heures rémunérées, nous considérons investir en amont pour prévenir et réduire l'absentéisme. Ceci permettrait de réduire l'utilisation de remplaçants et les transferts de mandats lors de retours au travail. Nous tenterons aussi de mieux cibler nos besoins en effectif annuellement, pour éviter les ajouts en cours d'année.

4.4. Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus

Contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus conclus entre le 1^{er} avril 2022 et le 31 mars 2023

	Nombre de contrats	Montant des contrats (avant taxes)
Contrats de service avec une personne physique	-	-
Contrats de service avec un contractant autre qu'une personne physique	20	2 712 346 \$
Total	20	2 712 346 \$

4.5. Ressources matérielles et technologiques

4.5.1. Ressources matérielles

Maintien de l'actif immobilier du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023

2021-2022 (Année précédente)	2022-2023 (Année de reddition de comptes)		
Solde non investi	Investissements réalisés	Sommes engagées	Sommes non investies ni engagées
11 574 381 \$	19 847 281 \$	9 280 272 \$	25 489 035 \$

4.5.2. Ressources informationnelles

Mesure	Description sommaire	Secteur	Montant
M50750 : ALLOCATION POUR LE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE	Cette mesure vise à financer les travaux de conception, de réalisation, d'implantation et de rodage qui se concrétisent par un nouveau système informatique, un ajout de fonctionnalités ou l'amélioration d'un système existant	FGJ / FGA	261 100,00 \$
M50761 : OUTILS TECHNOLOGIQUES	Achats d'outils technologiques interactifs (TNI/écrans), ordinateurs fixes, portables, tablettes, équipement technologique spécifique et accessoires	FGJ / FGA	1 161 500,00 \$
M50762 : PROJETS PERMETTANT L'EFFICIENCE ET L'OPTIMISATION DES INFRASTRUCTURES TI	Raccordement au réseau, systèmes d'information de portée CSS (projets centraux), serveurs, stockage, réseautique, Wi-Fi, câblage structuré, gestion intégrée du parc de postes de travail ou infrastructures technologiques, etc.	FGJ / FGA	46 600,00 \$
M50763 : RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES	Achats de logiciels pédagogiques en acquisition excluant les abonnements, renouvellements de licences, etc.	FGJ / FGA	20 900,00 \$
M50765 : PROJETS EN PROGRAMMATION ET EN ROBOTIQUE	Achats d'équipements dans le but d'accroître l'usage pédagogique de la programmation informatique en classe et de la robotique pour le développement des compétences numériques visées par le PFEQ. Par ex. : robots, tablettes, ordinateurs portables, laboratoire créatif, etc.	FGJ / FGA	14 100,00 \$
M50766 : OUTILS NUMÉRIQUES POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE	Maintien, remplacement et achat d'actifs informationnels non couverts par l'allocation de base MAO, projets d'infrastructures et acquisition de R.E.N. Cette mesure destinée à la FP équivaut au cumul des M50761, M50762 et M50763 de la FGJ/FGA.	FP	217 200,00 \$
M50767 : MESURE SPÉCIALE POUR L'ACQUISITION D'ENSEMBLES NUMÉRIQUES	Achats d'équipements du combo numérique ayant fait l'objet d'un processus LCOP ou d'une dérogation accordée par le Conseil du trésor.	FGJ / FGA	422 200,00 \$
M50780 : RENFORCER LA SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	Financement des investissements nécessaires à l'augmentation de la sécurité de l'information (SI). Pare-feu, logiciels, serveurs, antivirus, solutions de sauvegarde, etc.	Tous	65 800,00 \$
M50793 : INFRASTRUCTURES DE TÉLÉCOMMUNICATION DU RÉSEAU	Financement de projets de maintien, de robustesse, de rehaussement et d'ajout d'infrastructures de télécommunication. Câblage structuré, panneaux de brassage, pare-feu, commutateurs, bornes Wi-Fi, râteliers, logiciels de cartographie de l'ossature de fibres optiques, etc.	Tous	260 485,00 \$
M30812 : ADAPTATION SCOLAIRE	Cette mesure sert à offrir, tant en contexte scolaire qu'à la maison, l'aide technologique permettant de répondre aux besoins spécifiques en matière d'apprentissage et de communication des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (HDAA). Cette aide est apportée dans la mesure du possible et dans l'éventualité de sa pertinence.	Tous	205 800,00 \$

5. Annexe du rapport annuel

Rapport du protecteur de l'élève